

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(4\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Brullé, 5 octobre 1859](#)

Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Brullé, 5 octobre 1859

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Brullé, Alexandre \(1814-1891\)](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (4)

Collation 1 p. (159r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Brullé, 5 octobre 1859, Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/29712>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[5 octobre 1859](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Brullé, Alexandre \(1814-1891\)](#)

Lieu de destinationInconnu

Description

RésuméÀ propos de François Georges : Godin informe Brullé qu'il a reçu une lettre de Georges cherchant à défendre sa cause. Godin ne veut plus avoir de relations avec Georges et confie à Brullé le soin de régler son compte. Sous la signature de Godin se trouve une note des paiements à faire par l'usine de Laeken pour le compte des ouvriers belges Pierre Renard et Vanmulder [employés aux constructions de Guise), d'un montant total de 40 F dont l'usine de Laeken est créditée.

NotesUne numérotation manuscrite est copiée dans la marge du folio : « 158/160 ».

Mots-clés

[Conflit](#), [Distribution des produits](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Personnes citées

- [Georges, François](#)
- [Renard, Pierre](#)
- [Vanmulder \[monsieur\]](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomBrullé, Alexandre (1814-1891)

GenreHomme

Pays d'origineFrance

Activité

- Fouriérisme
- Industrie (grande)
- Patron/Patronne

BiographieÉditeur de musique et industriel fouriériste français né en 1814 et

décédé en 1891. Alexandre Brullé est l'époux d'[Adèle Augustine Brullé-Tardieu](#). Godin confie en 1855 à Alexandre Brullé la direction des ateliers de Forest puis de Laeken (Belgique). Alexandre Brullé met fin le 11 mars 1863 à ses fonctions à l'usine de Laeken, où il est remplacé progressivement par [Eugène André](#) à partir de l'été 1862. Le couple Brullé s'installe à Saint-Mandé (Val-de-Marne). En février 1888, Marie Moret, qui entretient une correspondance avec Adèle Augustine Brullé, indique qu'Alexandre Brullé est atteint d'une grave paralysie depuis de nombreuses années.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/07/2022

Dernière modification le 26/04/2023

159
Guin le 5 6^{bre} 1819

1/8
160

Mon cher Monsieur Brul

Je viens de recevoir une lettre
de M. Georges dans laquelle il
cherche à se justifier des communications
que vous lui avez faites de mon mouvement
sans en dire rien de personnel. Je ne puis plus
correspondre avec lui par conséquent
sans m'exposer son compte plus tard dû et
à dire vous qui devez le lui payer
mais ce compte ne sera établi que quand
toutes les commissions qu'il m'a transmises
seront expédiées ou invalides. A cet égard
les seuls éclaircissements que vous avez à
lui donner et que vous devez lui donner
libalement

les laisser pour compte qu'il s'en charge
ou ne permettant pas d'en agir autrement
mes amitiés et comment aller
vous

Georges

Je vous prie de payer pour mon Compte

Rochard Fum — 3f. —

Fanmuller — 1f. —

40 — en Crédit de mon Visme
à Belgrade.